Anjou Domicile

La plate-forme des services à la personne de Maine-et-Loire

Les passerelles entre services de garde d'enfants à domicile et structures d'accueil des enfants

Intervenants auprès d'enfants : en structure ? à domicile ? et pourquoi pas les deux !

Les passerelles entre les services à domicile et les structures d'accueil **est un projet expérimental initié par l'association Anjou Domicile, plate-forme des services à domicile de Maine-et-Loire. Afin de mener à bien cette action, l'association s'est entourée de partenaires :**

- des associations d'aide à domicile de son réseau : Anjou Soins Services, Assadom, Angers Proxim'Services, Fédération ADMR, Association d'Entraide Familiale et Sociale, Aide Familiale Populaire et Association Aide aux Familles.

- des structures gestionnaires d'accueil pour les jeunes enfants : Mutualité Française Anjou-Mayenne et Association Petite Enfance.

Un projet original :

Il s'agit de proposer à des intervenants auprès d'enfants exerçant en structure d'accueil (crèche, halte-garderie) de travailler également à domicile pour effectuer des gardes d'enfants et inversement, de proposer à des intervenants auprès d'enfants à domicile de travailler en structure.

Cette démarche propose ainsi un travail sur les parcours et la mobilité professionnels.

Cette mobilité professionnelle permet :

- de compléter des temps de travail d'intervenants,

- de répondre à certaines problématiques de recrutement des uns et des autres,

- de contribuer à valoriser une filière métier : celle des interventions auprès d'enfants.

Les parcours professionnels permettent :

- de donner une perspective d'évolution aux intervenants à domicile,

- de décloisonner les métiers.

Afin de mobiliser les salariés intervenants auprès d'enfants sur ces passerelles, 9 professionnelles volontaires (4 intervenantes à domicile et 5 intervenantes en structure) se sont réunies. Six heures de rencontres leur ont permis de travailler sur ce qui les rassemble et les éloigne professionnellement.

Une identité commune :

Ce document est issu du travail de ce groupe. Ces professionnelles ont voulu témoigner, au travers de ce partage d'expérience, de l'analyse des conditions d'exercice de leur métier et du regard porté sur leurs missions et compétences, de leur souhait de travailler dans ces deux milieux différents les réunissant autour d'une identité commune : celle d'intervenants auprès d'enfants.

C'est aussi pour elles la possibilité de partager le fruit de leur travail avec leurs collègues et de susciter chez ceux-ci, pourquoi pas, cette même envie qui les animent : travailler au contact des enfants dans des milieux professionnels différents.

C'est l'histoire de Mathéo

C'est au travers du regard du petit Mathéo, deux ans et demi, que les 9 professionnelles ont choisi de vous faire partager ou découvrir leurs métiers et les particularités d'exercice de ceux-ci. Mathéo est entouré, au quotidien, d'un certain nombre de professionnels qui s'occupent de lui à la crèche et la maison, pendant que ses parents travaillent. Qui d'autre qu'un enfant, dans le cadre d'une fiction, pouvait parler avec pertinence de ces professionnels et de leur travail ?

Je m'appelle Mathéo et j'ai deux ans et demi. J'ai une grande sœur scolarisée en CP, elle a 6 ans et s'appelle Lucie. Papa est routier et ne rentre pas tous les soirs à la maison. Maman est aide soignante et a des horaires qui changent tout le temps.

Aujourd'hui, maman commence à 11h30 et papa est parti tôt ce matin. J'arrive à la crèche à 11h. Nous sommes accueillis par Nathalie et Stéphanie qui s'occuperont de moi ce matin. Maman leur explique que j'ai bien dormi et que je suis en pleine forme aujourd'hui. Nathalie et Stéphanie écoutent attentivement et notent des choses sur un cahier. Elles souhaitent une bonne journée à maman et me prennent par la main pour me conduire aux activités avec les autres enfants.

Maman part et je vais jouer avec Julien et Julie qui viennent me chercher. C'est drôlement bien d'avoir plein de copains ! Parfois on se dispute pour avoir les mêmes jouets, surtout le vélo, mais Nathalie intervient et il faut l'écouter. C'est bien obligé, quand on est plusieurs, il faut partager : c'est chacun son tour ! Moi je comprends vite, mais Julien il faut souvent lui expliquer plusieurs fois. Parfois, il fait des colères et se met à pleurer très fort. Alors Nathalie le prend dans ses bras et va s'occuper de lui dans un coin. Elle attend qu'il se calme en lui parlant doucement.

C'est l'histoire de Mathéo

Avant de manger, les couches des bébés sont changées. Après c'est à notre tour, nous les grands. On se lave les mains aussi, dans le lavabo de la salle à manger. Pendant que les dames qui font à manger terminent de préparer le repas, je mets la table avec les copains : c'est pas facile !
Nathalie s'occupe de donner les biberons aux bébés, Stéphanie nous aide à manger. Après, elles débarrassent tout et on se lave les mains.

Après manger, c'est l'heure de la sieste. Les bébés eux, dorment beaucoup. Ils sont mis au lit dès qu'ils sont fatigués. Pour nous les grands, la sieste, c'est que l'après-midi. J'ai mon lit. Isabelle et Géraldine me couchent. Après, elles iront discuter entre elles et organiseront la suite de la journée. Elles parleront de nous, aussi... Elles ont toujours un œil sur nous, même quand on dort !

Au réveil, c'est Géraldine qui est là. Nathalie est partie chez elle (elle est là que le matin). Avec Stéphanie, elle nous propose des activités : peinture, graines ou sortie. Pour moi aujourd'hui, c'est la sortie. Papa et maman ont donné leur accord pour que j'aille à la maison de retraite faire des chansons avec des « papis » et des « mamies ». Sur le chemin de la maison de retraite, Stéphanie et Isabelle veillent à ce qu'il ne nous arrive rien. Une fois sur place, les papis et mamies nous font chanter. On danse ! On s'amuse bien ! Après on rentre à pied et on prend tous ensemble le goûter préparé par les dames qui font les repas du midi. Bien sûr, avant on a changé les couches !

Déjà les premiers papas et mamans arrivent et Géraldine leur parle de ce que l'on a fait et comment s'est passé notre journée, si on a bien mangé… Elle utilise le cahier du matin pour raconter, car elle n'était pas là le matin.

Pendant ce temps, ma nounou, Nadège, est passée chercher Lucie à la sortie de l'école. Les voilà, toutes les deux, qui arrivent pour me chercher et me ramener à la maison. Moi, je joue bien et j'ai pas encore

C'est l'histoire de Mathéo

envie de partir… alors Nadège m'explique qu'il est temps de rentrer et que je reviendrai demain, que de toute façon, tous les copains vont s'en aller aussi et que la crèche va fermer. Géraldine, elle dit qu'avec moi, il faut toujours négocier !
Nadège écoute bien ce que dit Géraldine pour bien redire à maman et papa comment s'est déroulée ma journée. Nadège est contente de pouvoir discuter avec d'autres personnes qui s'occupent d'enfants. Elles parlent des comportements à avoir et des manières de réagir avec nous. C'est important pour Nadège de parler avant de rentrer avec Lucie et moi, parce qu'à la maison, elle est toute seule avec nous !

Arrivés à la maison, moi je vais dans ma chambre pour jouer avec mes voitures pendant que Lucie prend son goûter préparé par Nadège. On ne regarde pas la télé. Lucie, elle est déçue, elle adore ça, regarder la télé. Mais comme papa et maman ont dit à Nadège qu'on ne doit pas la regarder, alors on suit la consigne ! Nadège vient jouer avec moi pendant que Lucie fait sa « pause ». Ensuite elle ira l'aider à faire ses devoirs. Lucie, elle n'aime pas ça faire ses devoirs. Faut dire qu'avec maman ou papa, Lucie fait exprès de dire n'importe quoi pour que cela dure plus longtemps. Mais avec Nadège c'est plus difficile : elle est plus patiente et elle sait comment s'y prendre avec Lucie ! Moi, j'ai pas encore de devoirs mais je fais du travail aussi dans ma chambre avec mes crayons et du papier que Nadège m'a donné. Elle nous propose de faire des jeux tous les trois. Parfois avec Lucie on est tout énervé et on veut plus obéir, alors elle nous « met des limites ».

Après c'est le bain : c'est moi qui commence. Je reste avec Nadège qui fait attention pour que je ne glisse pas dans la baignoire. Elle joue avec moi et me lave. Après c'est le tour de Lucie. Elle met beaucoup de temps à

C'est l'histoire de Mathéo

se laver et ne veut pas qu'on l'aide : elle est grande, elle ! Alors Nadège la surveille discrètement en m'habillant. Ensuite, Nadège prépare le repas du soir.
Lucie et moi, on aide à mettre la table et à préparer des bonnes choses à manger. En général, maman a laissé un mot dans le cahier bleu pour dire ce qu'il faut qu'on mange.

Après le repas, on est bien fatigué et c'est l'heure d'aller se coucher. Mais avant on range ensemble les jouets. On ne verra pas papa et maman, ce soir. Alors l'histoire et les bisous, c'est avec Nadège ! Lucie lui demande toujours quand est-ce que maman va rentrer. Elle lui explique que ce soir elle va travailler tard, mais que dès qu'elle sera rentrée elle viendra faire un bisou à chacun d'entre nous, sans nous réveiller. Demain matin c'est maman qui sera là pour le petit déjeuner ! Lucie est rassurée et… moi aussi. Heureusement qu'elle est là et qu'elle s'occupe bien de nous Nadège.
Quand maman rentre le soir vers 21h, Nadège a rangé le repas, fait la vaisselle, rangé la cuisine et ramassé les jouets que nous n'avions pas rangés. Elle raconte notre journée à maman. Elles discutent souvent un petit moment ensemble. Maman est heureuse de pouvoir nous confier à des professionnels qui s'occupent bien de nous.

Papa ne rentrera pas ce soir, mais demain c'est lui qui viendra nous chercher à l'école et à la crèche ! Je vais pouvoir passer une bonne nuit et faire de beaux rêves !

Fin

Domicile / structure : des points communs et des différences

Les conditions d'exercice du métier

STRUCTURE	POINTS COMMUNS	DOMICILE
C'est un travail en équipe, le professionnel n'est jamais seul.		Le professionnel travaille seul.
Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées.		Les rencontres entre collègues sont rares.
Le travail s'effectue sous le regard des autres, c'est sécurisant.		Le travail s'effectue sous le regard de l'enfant.
Il existe une cohésion de l'équipe face à des situations difficiles.		Le professionnel doit trouver seul les solutions aux difficultés rencontrées.
Il faut être titulaire du CAP* Petite Enfance ou du DE* Auxiliaire de puériculture.	CAP PE* et Auxiliaire de puériculture	L'exercice du métier est possible grâce aux qualifications : CAP PE* en cours, CAP PE, BEP* Carrières Sanitaires et Sociales, BEPA SAP*, Titre assistant de vie aux familles, DE* Auxiliaire de puériculture, BAFA*,DE* Auxiliaire de vie sociale. Il est également possible d'exercer à domicile sans qualification, mais avec une expérience prouvée de 3 ans.

*** CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle**
PE : Petite Enfance
BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPA : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles
BAFA : Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur
SAP : Services aux Personnes
DE : Diplôme d'Etat

Les professionnels et l'enfant

STRUCTURE	POINTS COMMUNS	DOMICILE
	Des moments agréables mais aussi difficiles sont partagés avec l'enfant. On avance ensemble dans la construction de leur vie, pas à pas.	
		Il existe des temps particulièrement privilégiés avec l'enfant du fait de la proximité qui s'installe entre le professionnel et l'enfant.
L'âge des enfants varie de 2 mois 1/2 à 4 ans. Les tâches sont donc spécifiques à ce public.		L'âge des enfants varie de 2 mois ½ à 12 ans. Il faut donc s'adapter et travailler différemment selon l'âge des enfants.
	Des fonctions communes autour de l'enfant : - L'accompagner dans son autonomie, l'encourager, le rassurer. - Veiller à son bien-être (confort, sécurité, éveil). - Respecter ses habitudes. - Poser un cadre, des limites, savoir dire « non » à l'enfant.	Des spécificités : - Organiser les temps de la vie quotidienne de l'enfant. - Effectuer les trajets avec lui (domicile/école – structure d'accueil/domicile). - Faire faire le travail scolaire.
Des spécificités dans les tâches : - Organiser des activités de groupe (« les temps » peintures, pâte à modeler ; sorties extérieures ; actions partenariales ex : intergénérationnelle).	Des tâches communes à effectuer : - Recueillir les informations concernant l'enfant et les transmettre aux parents. - Organiser et proposer des activités et jeux. - Veiller à l'hygiène de l'enfant (change, prise des repas avec respect des quantités, du sommeil).	Des spécificités dans les tâches : - Anticiper les risques domestiques (Ne jamais laisser seul l'enfant). - Veiller à sa sécurité lors des trajets - Prodiguer les soins à l'enfant : lever, coucher, toilette, bain. - Préparer les repas et assurer la prise des repas. - Aider à la transition maison-école. - Inciter à aller faire les leçons. - Aider aux devoirs (sans faire à leur place) - Encourager, féliciter.

Les professionnels et les parents

STRUCTURE	POINTS COMMUNS	DOMICILE
	La transmission des informations aux parents est indispensable.	
Les temps d'échanges avec les parents restent souvent limités car les professionnels ne sont pas toujours disponibles du fait de la présence des autres enfants.	Des liens se tissent avec les parents.	Il existe des temps privilégiés pour échanger avec les parents : le déroulement de la journée est expliqué en détail aux parents.
	Il faut obligatoirement respecter et suivre les choix et consignes des parents.	
	Les professionnels accompagnent au quotidien les parents dans leur parentalité et dans leur rôle éducatif au travers des différents échanges qui se pratiquent.	
	Il est indispensable d'établir la confiance avec les parents.	L'établissement de la confiance est accentuée du fait que le professionnel intervient seul auprès de l'enfant.
	Il existe un outil commun à l'ensemble des professionnels : l'utilisation du carnet ou cahier de liaisons.	

Des compétences à mettre en œuvre

STRUCTURE	POINTS COMMUNS	DOMICILE
- Il faut savoir travailler en équipe. - Il faut aimer travailler en équipe (tolérance, respect, dialogue).	- Etre disponible, à l'écoute, souriant, attentif, rigoureux, patient, observateur, organisé, pédagogue, être respectueux, avoir de la mémoire. - Connaître le développement de l'enfant (moteur, psychologique). - Connaître l'alimentation de l'enfant. - Connaître l'hygiène liée à l'enfant. - Respecter les consignes.	- Etre particulièrement vigilant et responsable du fait que l'on est seul au domicile avec l'enfant. - Connaître l'hygiène liée à la maison (entretien du linge de l'enfant, ménage lié aux activités réalisées avec l'enfant).

Conditions de travail et conventions

STRUCTURE	POINTS COMMUNS	DOMICILE
Rémunération selon la convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951 et avenants.		Rémunération selon l'accord de branche sur les emplois et les rémunérations du 29 mars 2002.
		Un professionnel intervient au domicile de plusieurs familles dans une même journée.
En général, un professionnel peut avoir la responsabilité de 6 enfants.		Un professionnel s'occupera au maximum de trois enfants.
	Fréquemment le temps de travail est partiel.	
Il s'agit le plus souvent, d'un travail de journée (7h-19h au plus large). Des exceptions existent (crèches 24/24 ou amplitudes horaires élargies 6h30 – 22h).		L'amplitude horaire est plus large avec des interventions qui ont lieu tôt le matin et tard le soir. Il y a souvent peu d'interventions en journée.

Passerelles : mode d'emploi !

- Vous travaillez pour un prestataire de services à domicile et souhaitez également exercer votre métier en structure d'accueil ? Vous travaillez dans une structure et vous voulez intervenir à domicile auprès d'enfants ?
- Vous souhaitez découvrir une autre façon de travailler, développer vos compétences, étendre votre expérience ou augmenter votre temps de travail ?

La démarche de passerelle « domicile/structure », vous intéresse. Votre candidature sera examinée en priorité par la structure que vous contacterez. Il s'agit d'un recrutement classique avec un contrat établi par la structure employeur.

PRESTATAIRES DE SERVICES À DOMICILE	
Angers Proxim'Services	50, rue Lionnaise - 49000 Angers Tél. 02 41 20 77 03 - www.angersproximservices.org
Anjou Soins Services	10, square Dumont d'Urville - 49000 Angers Tél. 02 41 66 27 66 - www.anjousoinsservices.una49.fr
ASSADOM	1, rue Dupetit-Thouars - 49000 Angers Tél. 02 41 86 49 00 - www.assadom.com
Fédération ADMR	Rue de la Gibaudière BP20139 - 49124 Saint Barthélemy d'Anjou Tél. 02 41 33 48 68 - info.fede49@admr.org - www.admr.org
Association d'Entraide Familiale et Sociale	10, rue Martin Luther King – 49000 Angers Tél. 02 41 54 41 25
Aide Familiale Populaire	11, rue Raoul Ponchon – 49100 Angers Tél. 02 41 96 93 93 - AAFPangers@wanadoo.fr
Association aide aux familles	215 route de la pyramide - 49000 Angers Tél. 02 41 87 53 68 - afd49@wanadoo.fr Place de l'arche dorée - 49400 Saumur - Tél. 02 41 67 14 39
CRÈCHES - HALTES-GARDERIES	
Service Petite Enfance de la Mutualité Française Anjou-Mayenne www.mutualité49-53.fr	
- Arche de Noé	29, rue de l'abbé Frémond - 49000 Angers Tél. 02 41 34 73 18
- Rondé Lys	rue Marcel Azéma Billa - 49800 Brain / l'Auhtion Tél. 02 41 45 55 75
- Le blé en herbe	2, rue des Fontaines - 49330 Châteauneuf / Sarthe Tél. 02 41 69 44 43
- Le puits d'Émerveille	33, rue de la Foucaudière - 49800 Trélazé Tél. 02 41 69 07 75
- Marcel Pagnol	4, rue Marcel Pagnol - 49000 Angers - Tél. 02 41 45 93 83
Association Petite Enfance	2, rue Jean Rostand - 49000 ANGERS - Tél. 02 41 72 00 10

Document réalisé par Anjou Domicile en collaboration avec Nathalie François, formatrice au CNAM Iforis, sur les suggestions des 9 intervenantes auprès d'enfants.

Remerciements :

- À Nathalie FRANCOIS qui a accompagné le groupe des 9 intervenantes tout au long de ces réflexions.

- Aux intervenantes : Lucie, Delphine, Virginie, Anne Béatrice, Barbara, Elodie, Emilie, Mikaëla, Coralie.

- Aux employeurs participants à l'expérimentation : Angers Proxim'Services, l'ASSADOM, Anjou Soins Services, les structures de la Mutualité Française Anjou-Mayenne et Association Petite Enfance, ADMR, AEFS.

- À la Maison de l'Emploi d'Angers qui a apporté sa contribution financière pour l'impression des plaquettes.

Réalisation graphique : Vincent LEPRINCE - avril 2009

Anjou Domicile Tél. 02 41 682 682 - www.anjoudomicile.fr - Mail : accueil@anjoudomicile.fr